

**DIRECTION REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET**

18 Avenue Carnot  
94234 Cachan cédex  
Standard téléphonique : 41/24/17/00

**SERVICE REGIONAL  
DE LA PROTECTION DES VEGETAUX  
ILE DE FRANCE**

10 Rue du Séminaire  
94516 Rungis cédex  
Tél. 01/41/73/48/00  
Télécopie 01/41/73/48/48

**CERTIFICAT D'AGREMENT**

Conformément à la loi n° 92-533 du 17 juin 1992 relative à la distribution et à l'application par des prestataires de services des produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés et à son décret d'application du 5 octobre 1994 et par décision du Ministre chargé de l'Agriculture,

l'organisme **LES SERRES DE MORAS** représenté par,  
Monsieur Dominique VIET,

domicilié à,

MORAS,  
77580 PIERRE LEVEE ,

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **AIF00892**.

Pour effectuer ses activités - de distribution **O**

- d'application **N**

de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, sauf changement important.

Ce certificat peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration, et être suspendu ou retiré en cas d'infraction aux dispositions réglementaires.

Fait à Rungis le 09/08/2004

**Pour le directeur régional de l'agriculture et de la forêt,  
le chef de service regional de la protection des végétaux par interim,  
D. FERRIEU**

